

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER PSYCHOLOGIE ET ÉDUCATION

Proposé pour la rentrée 2026-2027

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Comment les personnes deviennent-elles qui elles sont, toutes différentes dans un monde pourtant partagé ? Pourquoi les enfants ne sont-ils pas tous égaux face aux enseignant-e-s ? En quoi l'institution scolaire est-elle un élément fondamental du fonctionnement des sociétés occidentalisées ? Peut-on apprendre tout au long de la vie ? Voyons-nous la réalité telle qu'elle est ? Comment la technologie transforme-t-elle notre rapport au monde ? En quoi la migration peut-elle être une chance ? Comment l'autre contribue-t-il à la construction de soi ? Comment développer nos relations avec les vivants non humains ? Quelle est la fonction de l'art dans la transformation sociale ? Quel est le rôle des affects dans l'apprentissage ? Quels sont les espaces sociaux et physiques qui nous permettent de penser ensemble ?

Le pilier Psychologie et éducation du Bachelor propose une formation orientée sur les approches de la psychologie de l'éducation, de la psychologie sociale et culturelle, et des disciplines voisines des sciences sociales. Il vise ainsi à donner aux étudiant-e-s une compréhension du développement tout au long de la vie, des enjeux des apprentissages qui l'accompagnent dans le système de formation, dans les environnements quotidiens, ou encore dans les contextes professionnels. Il met l'accent sur les aspects cognitifs, sociaux, mais aussi affectifs et symboliques de ces processus. Il souligne l'articulation de la subjectivité et du développement de la personne et des dynamiques socioculturelles – c'est-à-dire des rapports interpersonnels et des enjeux sociaux et culturels plus larges.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Psychologie et éducation peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est structuré en blocs.

Le pilier minimal à 30 ECTS est composé de deux blocs : le bloc 1 comprend cinq cours d'introduction fondamentaux obligatoires ; le bloc 2 comprend trois cours de méthodes et de formation à la recherche obligatoires.

Le pilier secondaire à 60 ECTS comprend les enseignements du pilier minimal, plus des séminaires thématiques (deux séminaires au choix) et tiers lieux (un séminaire au choix) à choisir dans l'annexe au plan d'études. Il comprend en outre un cours interdisciplinaire et la réalisation d'un mémoire de Bachelor en psychologie-éducation, dont la soutenance marque la fin du cursus.

Le pilier principal à 90 ECTS comprend les enseignements du pilier minimal, plus des séminaires thématiques (trois séminaires au choix) et tiers lieux (deux séminaires au choix) à choisir dans l'annexe au plan d'études, et un cours interdisciplinaire. Il comprend également soit des enseignements transversaux (à choisir selon les instructions ci-dessous), soit la réalisation d'un stage pratique ou de recherche (qui est donc optionnel). Il comprend aussi des cours d'approfondissement méthodologique (**deux** cours au choix parmi quatre). Il se termine par la réalisation d'un mémoire de Bachelor en psychologie-éducation, dont la soutenance marque la fin du cursus de formation.

Le pilier principal renforcé à 120 ECTS permet aux étudiant-e-s d'approfondir leurs connaissances en psychologie, pour préparer une spécialisation ultérieure dans ce domaine. Il comprend les enseignements du pilier minimal, plus des séminaires thématiques (cinq séminaires au choix) et tiers lieux (trois séminaires au choix) à choisir dans l'annexe au plan d'études. Il comprend en outre un cours interdisciplinaire, des enseignements transversaux à choisir selon les instructions ci-dessous, et permet la réalisation d'un stage pratique et/ou de recherche. Il comprend aussi un approfondissement méthodologique (**trois** cours au choix parmi quatre). Il se termine par la réalisation d'un mémoire de Bachelor en psychologie-éducation, dont la soutenance marque la fin du cursus de formation.

Le **Bloc 1** comprend un cours d'introduction à la psychologie-éducation, un cours de psychologie culturelle, un cours de psychologie du développement, un cours de psychologie sociale et un cours de psychologie affective.

Le **Bloc 2** se compose d'un cours d'introduction aux méthodes, un séminaire d'application des méthodes à la psychologie-éducation et un cours d'introduction à la statistique, accompagné de travaux pratiques.

Le **Bloc 3** comprend deux, respectivement trois et cinq, séminaires à choix parmi l'offre de l'annexe au plan d'études.

Le **Bloc 4** comprend un, respectivement deux et trois, séminaire(s) à choix parmi l'offre l'annexe au plan d'études.

Le **Bloc 5** est composé d'un cours interdisciplinaire consacré aux dialogues en sciences sociales.

Le **Bloc 6** est constitué du mémoire de Bachelor.

Le **Bloc 7** comprend des cours transversaux choisis parmi l'offre de la faculté ou dans d'autres universités suisses. Les enseignements transversaux éventuels sont à choisir parmi les enseignements offerts dans d'autres piliers, facultés et/ou universités. Les cours et séminaires transversaux sont libres. Ils peuvent être choisis dans la liste des cours transversaux offerts chaque année par la Faculté, parmi les cours de l'Université de Neuchâtel avec accord préalable de l'enseignant-e du cours et en respectant les prérequis, ou parmi les programmes en psychologie ou éducation d'autres universités suisses (selon les modalités définies par les réseaux du Triangle Azur et BeNeFri). Seul le choix des enseignements externes à l'UniNE doit être validé avec la/le responsable de pilier.

Le **Bloc 8** permet aux étudiant-e-s de réaliser un stage pratique (150h de travail) ou un stage de recherche (150h de travail), à choix.

Le **Bloc 9** offre **deux**, respectivement **trois** cours d'approfondissements méthodologiques.

Mobilité

Les piliers secondaire (60 ECTS), principal (90 ECTS) et principal renforcé (120 ECTS) permettent d'envisager une mobilité internationale pendant un semestre. Ce semestre de mobilité est recommandé en seconde partie de deuxième année de Bachelor, ou en première partie de troisième année de Bachelor (semestres 4 ou 5).

Cette mobilité est un enrichissement du parcours de l'étudiant-e, et requiert certaines conditions d'accès : d'une part, un très bon niveau universitaire (moyenne des notes égale ou supérieure à 5 dans le pilier psychologie et éducation); d'autre part, une maîtrise de la langue du pays visé de niveau B2 au minimum.

En pilier principal (90 ECTS) ou principal renforcé (120 ECTS), il est recommandé de prendre 30 ECTS de cours en psychologie ou sciences de l'éducation pendant ce semestre de mobilité. Ces cours sont principalement validés comme enseignements optionnels dans le plan d'études de Psychologie et Education (dans les blocs 3-enseignements thématiques en psychologie-éducation, 7-cours transversaux ou 9-approfondissement méthodologique). Toutefois, certains cours obligatoires (blocs 1- cours d'introduction et 2-formation à la recherche) peuvent également être validés en mobilité, à travers une reconnaissance d'équivalences. En cas de mobilité en pilier secondaire (60 ECTS), les crédits pris en mobilité combineront des enseignements en psychologie-éducation et dans les autres piliers de l'étudiant.e. En cas de mobilité en dernière année, un suivi de la rédaction du mémoire à distance est possible à titre exceptionnel.

STRUCTURE DES ÉTUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>Pilier renforcé (120 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Bloc 1 : Cours d'introduction fondamentaux en psychologie et éducation	Bloc 1 : Cours d'introduction fondamentaux en psychologie et éducation	Bloc 1 : Cours d'introduction fondamentaux en psychologie et éducation	Bloc 1 : Cours d'introduction fondamentaux en psychologie et éducation	15
Bloc 2 : Formation à la recherche	Bloc 2 : Formation à la recherche	Bloc 2 : Formation à la recherche	Bloc 2 : Formation à la recherche	15
	Bloc 3 : Séminaires thématiques 1 (12 ECTS)	Bloc 3 : Séminaires thématiques 2 (18 ECTS)	Bloc 3 : Séminaires thématiques 3 (30 ECTS)	12 - 30
	Bloc 4 : Séminaires tiers lieux 1 (6 ECTS)	Bloc 4 : Séminaires tiers lieux 2 (12 ECTS)	Bloc 4 : Séminaires tiers lieux 3 (18 ECTS)	6 - 18
	Bloc 5 : Cours interdisciplinaire en sciences sociales	Bloc 5 : Cours interdisciplinaire en sciences sociales	Bloc 5 : Cours interdisciplinaire en sciences sociales	3
	Bloc 6 : Mémoire de Bachelor	Bloc 6 : Mémoire de Bachelor	Bloc 6 : Mémoire de Bachelor	9
		Bloc 7 : Cours transversaux (0 – 6 ECTS)	Bloc 7 : Cours transversaux (6 ECTS)	0 – 6
		Bloc 8 : Stage 1 (0 – 6 ECTS)	Bloc 8 : Stage 2 (6 ECTS)	0 - 6
		Bloc 9 : Approfondissements méthodologiques (12 ECTS)	Bloc 9 : Approfondissements méthodologiques (18 ECTS)	12 - 18

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Identifier les problématiques principales de l'apprentissage et du développement psychologique, tout au long de la vie et dans diverses situations formelles et informelles ;
- Démontrer une connaissance de base des grandes approches en psychologie du développement et en psychologie culturelle et sociale ;
- Reconnaître les principales méthodes de recherche du domaine et mener une réflexion méthodologique ;
- Considérer les implications épistémologiques et éthiques des principales méthodes de recherche.

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Analyser des problématiques éducatives et développementales, dans une perspective de psychologie socioculturelle ;
- Esquisser des pistes de solutions à des problématiques éducatives et développementales ;
- Réaliser une recherche en psychologie et en éducation (formuler des questions de recherche et une problématique, se documenter, utiliser des méthodes appropriées, analyser des données, rédiger et présenter la démarche et les résultats).

3. Capacité de former des jugements

- Prendre conscience des enjeux sociaux, culturels et éthiques des théories et des recherches en psychologie et en éducation ;
- Examiner sous un angle critique les conditions d'apprentissage et développement dans différents champs sociaux ;
- Articuler la psychologie et les sciences de l'éducation avec d'autres sciences sociales pour comprendre des problématiques sociales actuelles.

4. Savoir-faire en termes de communication

- Communiquer simplement à l'oral et à l'écrit des résultats scientifiques, des concepts théoriques, des stratégies de solution à des audiences variées ;
- Savoir lire et établir une bibliographie en psychologie ;
- Rédiger selon les normes académiques de la discipline.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Développer les stratégies d'apprentissage nécessaires pour poursuivre des études avec un fort degré d'autonomie.